



Pour communiquer avec nous et motiver l'absence de votre enfant :

scr.vieux-verger@csspo.gouv.qc.ca

819-684-0222 Poste 811 700

Notre site WEB

<https://vieuxverger.csspo.gouv.qc.ca/>

Notre groupe Facebook

École du Vieux-Verger (Officiel)

N'oubliez pas de répondre aux questions de sécurité!

INFO-PARENTS

Octobre 2025

Bonjour chers parents!

Vous recevez aujourd'hui l'Info-Parents du mois d'octobre. Vous êtes invités à bien lire le tout pour prendre connaissance d'informations importantes.

N'oubliez pas, beau temps, mauvais temps, en retard ou à l'heure le stationnement est INTERDIT entre 7h et 15h30. Merci aux parents qui, pour la sécurité de tous, respectent ce fonctionnement.

Merci

Viviane Poirier et Michaël Quellet

Direction, École du Vieux-Verger

30 septembre – Journée de la déclaration de la clientèle

Madame Alexandra a déjà transmis un courriel à ce sujet. Donc, ceci est rappel de l'importance de la présence de votre enfant à l'école ce jour-là. En effet, c'est avec cette prise de présence que le budget des écoles est déterminé par le ministère de l'Éducation.

Si exceptionnellement votre enfant doit s'absenter, vous devrez communiquer avec Madame Alexandra puisqu'un document important devra être signé, et ce, afin de démontrer que votre enfant fréquente bien l'École du Vieux-Verger.

30 septembre – Journée de la Réconciliation

Afin de souligner cette journée, les élèves et le personnel de l'école sont invités à porter un vêtement ou un accessoire orange.

Rappel – Photo scolaire

À titre de rappel, la photo scolaire aura lieu le lundi 6 octobre 2025!

Première communication aux parents

Le mercredi 15 octobre, sur le portail parent, vous aurez accès à la première communication. Cette communication porte principalement sur les premières observations de l'enseignante de votre enfant et sur l'adaptation en général.

Halloween

Pour la fête de l'Halloween, le vendredi 31 octobre, les enfants sont invités à arriver à l'école en étant déguisés. Toutefois, nous vous prions de garder à la maison les accessoires à caractère violent.

Également, par mesure de sécurité, il ne sera pas permis que les enfants apportent des friandises à partager avec les autres élèves.

Rencontre de parents

Au début du mois de novembre, l'enseignante de votre enfant vous fera parvenir un courriel afin de planifier la rencontre de parents qui aura lieu du 17 au 21 novembre, sur rendez-vous.

Habillement

Considérant que les élèves sont à l'extérieur au moins 1h40 par jour, voire plus s'ils sont au service de garde, vous êtes invités à vous assurer qu'ils portent des vêtements adaptés à la température. À titre d'information, lorsqu'il y a une pluie fine, les enfants sortent quand même prendre un peu d'air.

Voyage

Certaines familles partent en voyage durant l'année scolaire et à cet effet, nous souhaitons vous informer de la procédure lorsque cela arrive à l'extérieur des périodes de vacances déjà planifiées au calendrier scolaire.

Selon la loi sur l'instruction publique, l'article 14 stipule que « Tout enfant qui est résident du Québec doit fréquenter une école à compter du premier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire... » Ce qui signifie que pour le ministère de l'Éducation, ce type d'absence n'est pas « autorisée ».

Cela dit, à moins d'une situation exceptionnelle, nous vous encourageons à voyager en fonction des vacances du calendrier scolaire. Dans le cas contraire, il est important de savoir que l'enseignant ne fournira pas de travaux à faire pendant cette période et qu'il ne pourra pas reprendre les notions enseignées, examens ou tous autres éléments manqués pendant cette absence. Il sera de la responsabilité de l'élève et de ses parents de s'assurer que les leçons manquées soient reprises à la maison afin d'éviter des retards d'apprentissage.

Pizza - Le saviez-vous?

La pizza qui est servie le mardi, chaque semaine, est une campagne de financement de l'école. L'organisation de cette activité et la distribution de la pizza est faite en grande partie par nos élèves de 6^e année et leurs enseignantes. Notamment, l'argent amassé permet de poursuivre le développement de notre Lab-Créatif, de contribuer à certaines activités vécues par tous nos élèves et également de financer les activités de nos élèves finissants puisqu'ils sont impliqués directement dans cette campagne de financement!

Un GRAND merci à nos parents bénévoles

Depuis le début de l'année, plusieurs parents se sont impliqués dans la vie scolaire de l'École du Vieux-Verger!

Merci à tous nos parents bénévoles qui donne un coup de main précieux!

Un message de votre OPP

Vous êtes motivés et souhaitez participer activement à la vie scolaire de votre enfant? Joignez l'Organisation de participation parentale (OPP)!

Rejoindre l'OPP de Vieux-Verger veut dire s'impliquer activement dans la communauté de notre belle école et offrir à nos enfants un environnement scolaire enrichissant. En collaborant avec les parents, les enseignants et la direction, vous pouvez contribuer et organiser des activités passionnantes, ce qui améliore la vie scolaire de toute la communauté de Vieux-Verger

Pour plus d'informations, vous pouvez rejoindre le groupe Facebook : [OPP-École du-Vieux-Verger](#)

Ou encore, vous pouvez communiquer avec l'école pour donner votre nom comme bénévole.

Notre première rencontre se tiendra le mardi 30 septembre prochain à 19h, en virtuel.

Connectez-vous en grand nombre pour discuter du plan des activités annuelles 2025-2026 et de la planification de la prochaine activité.

Lien de la rencontre Teams :

https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_YTM5ZjgzYmItNDc0ZS00YWVhLWJhZDMtM2ZmZGM3ZmQ3NzU3%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%222b3aef89-da74-46f5-9b03-003d069909e7%22%2c%22Oid%22%3a%22485d7b91-0eed-4b76-befe-5a962e859494%22%7d